

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE 1877

SÉANCE DU 18 JANVIER 1877

M. l'abbé Choron, curé de Choisy-au-Bac, écrit pour réclamer contre les démarches faites par la Société au sujet de la restauration de l'église de Choisy.

Diverses publications de Sociétés savantes sont déposées sur le bureau. Nous signalerons notamment un volume de la Société Académique de Laon, renfermant un important travail de M. Fleury, sur la peste dans les diocèses de Laon et de Soissons.

M. Bottier prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je dois tout d'abord, vous remercier de la distinction dont vous avez bien voulu m'honorer, en m'appelant presque unanimement à la présidence et vous en exprimer ma parfaite reconnaissance. Si cet honneur est au-dessus de mes facultés, de mes aptitudes, de ma compétence, il ne sera pas, du moins, au-dessus de mes efforts, et je les consacrerai, avec persévérance, à faire progresser notre Société, dans la mesure de ce qui sera possible.

Il n'est pas facile de succéder à M. Aubrelisque qui s'est fait remarquer, notamment, par une étude très-intéressante sur les rues, hôtels et quartiers anciens de la ville de Compiègne, et dont, d'ailleurs, le dévouement, multiplié par le dévouement, embrasse toutes les belles comme toutes les bonnes œuvres. Mais, ce qui me rassure, ce qui me réconforte, c'est de voir à mes côtés, comme vice-président, M. l'abbé Lecot, non moins érudit qu'orateur éloquent ; M. de Marsy, notre secrétaire permanent, secrétaire accompli ; M. Roger de Magnienville, secrétaire adjoint, dont la rédaction est aussi nette que substantielle ; M. Mèresse, archiviste, ce patient et ingénieux investigateur qu'aucune difficulté, si ardue qu'elle soit, ne lasse et ne rebute, M. Dehesdin, trésorier, dont la comptabilité est, en tous points, irréprochable.

Ce qui m'encourage aussi, Messieurs, c'est de pouvoir m'appuyer sur le concours éclairé d'un grand nombre de mes collègues, si distingués à des titres divers.

La Société historique de Compiègne, outre ses membres honoraires, compte plus de cent membres titulaires et autant de correspondants. La première condition pour qu'elle continue de prospérer, c'est que ce nombre puisse s'accroître. Il est donc essentiel que chacun de nous, individuellement, dans la proportion de ses relations et de ses moyens d'influence, fasse si bien que, de plus en plus, elle se développe et étende ses ramifications.

La mine que nous avons à exploiter, est à la fois large et profonde ; elle est même inépuisable. Quand on peut faire des excursions à travers tant de siècles, quand nous avons, derrière nous, un si long passé à exhumer, est-il un plus vaste champ d'exploration et d'étude ? Est-il rien, aussi, qui puisse davantage intéresser, captiver, passionner même les esprits qui ne sont pas rebelles, qui ne sont pas réfractaires aux enseignements de l'histoire ?

A ce propos, Messieurs, nous aurons à nous occuper, cette année, d'une étude préliminaire qui doit être comme la préface et le prélude de l'érection, à Compiègne, d'un monument destiné à illustrer et immortaliser la mémoire de Jeanne-d'Arc. Il y a un assez grand nombre de biographies générales de Jeanne-d'Arc, il n'y en a pas une seule locale, dans des conditions d'élaboration sérieuse.

Il était réservé à M. Méresse de réunir et de coordonner tous les matériaux nécessaires pour que cette œuvre, qui nous intéresse à un si haut degré, se montre, enfin, en pleine lumière.

On y verra des actes d'héroïsme inédits jusqu'alors ; on y verra que Jeanne-d'Arc est venue, quatre fois, au secours de la ville de Compiègne qui a eu à soutenir plusieurs sièges ; on y verra qu'au dernier siège qui dura six mois, elle se signala par des prodiges de vaillance, par une prouesse surhumaine ; et que, stimulées, entraînées par l'exemple, les femmes de Compiègne s'y distinguèrent elles-mêmes dans des sorties d'autant plus périlleuses que dix-huit mille ennemis, furieux de tant de résistance, cernaient et enveloppaient de toutes parts la ville qui était leur principal objectif, leur point de mire, comme la clef de l'Île-de-France. Mais écrasée par le nombre, elle tomba en leur pouvoir, le 24 mai de l'année 1430, au pied de la tour formant tête de pont, rive droite de l'Oise, au Petit-Margny, sur l'emplacement qui se développe aujourd'hui devant l'ancien hôtel de la Pucelle.

Jeanne-d'Arc a-t-elle été victime, comme on l'a cru longtemps, d'une basse jalousie, d'un infernal calcul ou de la trahison ? Si j'étais plus timoré et moins convaincu, je ne soulèverais ce voile qu'avec hésitation et d'une main discrète : mais, je suis loin de le penser, et de l'ensemble des témoignages que les chroniques et les documents de son procès fournissent à notre examen, on peut hardiment conclure qu'elle n'a succombé que pour avoir

trop présumé de sa destinée, que pour s'être trop confiée à son héroïsme, où, dans la dernière attaque qu'elle hasarda, en s'exposant avec la plus intrépide bravoure, avec la plus audacieuse ardeur, il n'y eût aucune mesure et dont l'impétuosité fut sans limites ; parce que, d'ailleurs, tous les efforts imaginables, stériles et pleins de dangers, n'auraient pas sauvé Jeanne-d'Arc, et auraient perdu la ville. Or, quelle meilleure preuve donner à l'appui de cette assertion, que la longue résistance des compiégnois, qui se prolonge pendant plus de quatre mois encore, aussi bien que le langage et la conduite ultérieure de Jeanne-d'Arc qui les a toujours eus en familiale affection ? En effet, la tradition rapporte ce qui suit : « Mes enfants et chers amis, vous supplie « que vous priez Dieu pour moi ; car jamais n'aurai plus de « puissance de faire service au roi, ni au royaume de France. »

Même dans la captivité, alors qu'elle était détenue, par le sire de Luxembourg, en son château de Beaufort, près de Cambrai, Jeanne d'Arc, à qui on avait dit que la ville de Compiègne était à la veille d'être prise, qu'elle serait détruite et que tous ses habitants seraient mis à mort depuis l'âge de sept ans, sauta par une fenêtre du donjon pour venir, une fois de plus, à son secours, après s'être écrié : « Comment Dieu laissera-t-il mourir « ces braves gens de Compiègne, qui ont été et sont si loyaux à « leur seigneur ? » Mais elle se fit une affreuse blessure et retomba entre les mains de ses geoliers. Heureusement, le siège de Compiègne fut levé le 26 octobre 1430.

La ville de Compiègne ne fera donc qu'acquitter une dette d'admiration et de reconnaissance, en élevant une statue à Jeanne d'Arc, qui, on vient de le voir, l'aimait bien, cette ville. Qui pourrait en douter ? La chronique a encore conservé ces autres paroles de la bergère de Domremy : « *Je iray voir mes bons amis de Compiègne.* » Voilà l'inscription qu'on devra graver en lettre d'or sur le piédestal du monument.

Si certains esprits, ou superficiels, ou peu réfléchis, ou pessimistes, ou frondeurs, ne semblent pas comprendre qu'on puisse le lui ériger, ce monument, là où elle a été vaincue et faite prisonnière, c'est qu'ils ne voient la question que par un seul côté, au lieu de l'envisager sous toutes ses faces ; c'est qu'ils isolent sa défaite, c'est qu'ils en séparent ses hauts faits, soit à Compiègne, soit aux environs, les services incomparables que la ville lui doit et sa profonde dilection pour ses habitants.

La statue de Jeanne d'Arc attestera sans doute ses malheurs ; mais elle attestera, en même temps, sa gloire qu'ils n'auront servi qu'à rehausser et ennoblir ; et la ville de Compiègne, par une manifestation éclatante, quoique tardive, en honorant les uns, en consacrant l'autre, en les revendiquant, ainsi, comme une sorte de patrimoine sacré, en se les appropriant, en se les incarnant, en s'identifiant avec eux, fera acte de patriotisme, de justice et de gratitude. On ne pourra donc passer devant l'image de la grande héroïne, sans se sentir impressionné et sans en être fier.

Qu'y a-t-il de plus digne d'un sympathique respect, et qui doit aussi vivement émouvoir que le malheur dans la gloire !

Et qu'on ne l'oublie pas, la période de la guerre de cent ans n'a été close que par l'héroïsme de Jeanne d'Arc, ses merveilleux exploits, et plus encore, par l'ascendant dominateur, irrésistible de sa sainte mission.

Ah ! Messieurs, quelle noble, quelle sublime figure que celle de Jeanne d'Arc ! Comme elle s'illumine sous le rayon de cette mission providentielle dont je viens de parler ! La foi, le patriotisme, le sacrifice, voilà les principaux traits par où se révèle, par où éclate son étonnante personnalité. Une humble fille des champs, une pauvre paysanne qui arrache la France agonisante, expirante, aux étreintes d'implacables ennemis (les Anglais et les Bourguignons) qui s'étaient ligués contre elle dans un monstrueux concert ; ce n'est pas de la légende, c'est de l'histoire presque encore palpitante, tant elle a de racines au fond des cœurs ; c'est du miracle, en un mot. Et rien ne saurait expliquer cette époque, si ce n'est l'inspiration, si ce n'est la voix d'en haut. Au point de vue terrestre, est-il quelque chose de comparable à l'immolation. Voilà ce qu'a fait Jeanne d'Arc. Il n'y a de supérieur à celui-là que l'homme qui meurt pour Dieu.

La foi, le patriotisme, le sacrifice, ai-je dit ; ne sont-ce pas là les plus solides, les indispensables assises d'une vraie, d'une bonne civilisation ; les colonnes de l'ordre moral et social ; les trois plus grandes forces de l'humanité, dont ils sont à la fois, l'espoir, la sécurité et l'honneur ? Sous leur égide, il n'est pas de chutes dont on ne puisse se relever ; il n'est pas d'abîmes dont on ne puisse sortir.

Rappellerais-je, ici, les journées si néfastes de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt ? La France a été mutilée, mais elle ne s'est pas découragée, elle n'a pas eu de défaillance, elle s'est retrempee au sein même de ses malheurs, et elle a trouvé le secret d'y puiser une vitalité nouvelle, plus énergique, plus expansive, plus féconde. Au reste les triomphes d'Orléans, de Patay, de Jargeau, de Castillon, ont été la revanche glorieuse de ces désastres.

Enfin, la formule aussi stupide qu'odieuse de l'accusation contre Jeanne d'Arc ; la façon dont fut improvisé son tribunal où siégeaient, non des juges, mais des bourreaux, son interrogatoire perfide, captieux, astucieux ; l'horreur de toute l'instruction du procès, l'horreur de la condamnation, l'horreur du supplice ; la sérénité stoïque, jusqu'au dernier soupir, d'une jeune fille sanctifiée par l'ardent amour de Dieu, par l'héroïsme chrétien, par la torture, par les flammes de bûcher : tout cela dépasse le niveau des conceptions humaines ; et l'on peut dire de Jeanne d'Arc qu'elle fut plus grande encore dans sa mort que dans sa vie. Mais, sa gloire n'aurait pas été complète, s'il lui eût manqué la couronne, l'auréole du martyr ; cette lâche vengeance de l'ennemi, qui n'a eu d'égale que sa cruauté raffinée

et hypocrite. A une telle vie, il fallait un tel dénouement. N'est-ce pas là, d'ailleurs, dans un autre ordre d'idées, la loi mystérieuse et chronique des contrastes ?

Avant de terminer, je dois vous informer, Messieurs, qu'un congrès archéologique doit se réunir à Senlis, et qu'il nous fera l'honneur de venir nous visiter, à l'époque coïncidant avec celle de notre concours régional. Dès à présent, il est arrêté que nous offrirons à cet aréopage de la science, une séance, où seront traitées des questions de premier ordre, intéressant l'histoire de notre pays, questions dont le programme vous sera bientôt distribué, afin que chacun de nous, dans cette lutte courtoise, chevaleresque, puisse préparer ses armes, qui, quoique bien fourbies, n'en seront pas moins inoffensives. C'est un tournoi d'un nouveau genre. Les meilleurs champions ne sont pas vainqueurs, donc il n'y a pas de vaincus. Seulement personne n'ignore, dans son fort intérieur, à qui les palmes appartiennent ; mais il y a de la place pour bien des satisfactions, et même dans un degré d'infériorité, tout en rendant hommage aux plus forts, l'amour propre peut être encore assez aiguisé pour y trouver son compte. En tous cas, de cette lutte pacifique, il devra sortir un enseignement, précieux pour les adeptes, et utile pour ceux qui se désintéressent peut-être un peu trop de l'étude du passé. Quel risque y aurait-il d'en réveiller l'écho, et de renouer le fil brisé des traditions ? Pourquoi, et je parle ici en général, cela ne serait-il le privilège et l'apanage que d'un petit nombre ? Pourquoi chacun n'y travaillerait-il pas ?

De nombreux témoignages d'approbation accueillent les paroles prononcées par M. Bottier, et, suivant le désir qu'il exprime en terminant, des remerciements sont adressés à M. Aubreliequé et aux membres du bureau pour 1876.

M. de Marsy donne lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1876.

M. Demonchy présente le rapport financier de l'exercice de 1876. La situation de la Société est aussi satisfaisante que possible et on ne peut qu'en désirer la continuation. M. le président met aux voix les conclusions du rapport de M. Demonchy approuvant le compte de gestion du trésorier. Ces conclusions sont adoptées.

M. le président entretient ensuite la Société de diverses questions financières qui sont renvoyées à l'examen de la commission des finances.

M. Michel communique des renseignements sur l'abbaye de Genlis près Chauny (ordre de Saint-Augustin). Ces renseignements répondent à une observation faite à la dernière séance par M. de Laincel, à l'occasion de la lecture de M. du Lac sur l'hôpital Saint-Nicolas.